



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE

The International Federation of Photographic Art

INFO 314 / 2025 F

**Procès-verbal du Comité Directeur de la FIAP
Jaipur – Inde, 31 octobre / 1er novembre 2024**

PRÉSENTS : Riccardo BUSI, Joan BURGUES, Freddy VAN GILBERGEN, Herbert GMEINER, Ioannis LYKOURIS, David PC TAY, Romain NERO, Luis FRANKE (Membres du Comité Directeur).

1. Introduction par le Président

Busi souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour le travail accompli au cours des derniers mois.

2. Rapport du Trésorier

● *État des comptes et situation actuelle*

M. Gmeiner présente l'état financier en offrant une perspective contrastée sur la situation actuelle. Les comptes du premier semestre affichent un bénéfice conséquent de près de 70 000 €. Toutefois, des dépenses importantes – 30 000 € pour le développement de la plateforme FIAP, ainsi que des fonds alloués au projet du livre des Biennales – devraient peser lourdement sur le bilan de fin d'année. Un autre problème non résolu concerne le paiement en attente du projet universitaire en Chine, aucune facture n'ayant été reçue à ce jour. M. Gmeiner a averti que cette situation pourrait entraîner un déficit, marquant ainsi le premier solde négatif depuis plusieurs années. M. Lykouris a présenté ces coûts comme des investissements nécessaires pour l'avenir de la FIAP, en particulier la plateforme, qui constitue un atout à long terme au bénéfice des membres. M. Busi est d'accord, soulignant que ces dépenses ont été anticipées et que les réserves financières de la FIAP des années précédentes permettent de telles dépenses stratégiques.

● *Paiement des cotisations des membres (M.O et ILFIAP)*

Un point central de la discussion a été le paiement des cotisations des membres. M. Gmeiner a signalé que huit membres opérationnels – Algérie, Colombie, Géorgie, Myanmar, Malaisie (Sabah), Pakistan, Iran et Russie – n'ont pas encore réglé leur cotisation pour cette année.

Chaque cas présente des défis spécifiques :

Russie : Les sanctions compliquent les paiements directs, mais des solutions alternatives pourraient être envisagées. Pakistan : Les paiements sont bloqués en raison des sanctions, et les délégués pakistanais ne peuvent pas se rendre en Inde. Iran : Des problèmes administratifs sont survenus en raison du déménagement de son officier de liaison aux États-Unis. La situation des clubs ILFIAP est encore plus préoccupante. Plus de la moitié d'entre eux n'ont pas réglé leur cotisation, entraînant un manque à gagner de 6 000 €. M. Busi a souligné que l'absence d'activités spécifiques à ces clubs pourrait expliquer ce désengagement. Il a suggéré de développer de nouvelles initiatives pour les attirer et les fidéliser, insistant sur l'importance de renforcer les relations avec eux afin d'encourager, à terme, une plus grande participation aux événements de la FIAP.

- *Vérification des pays éligibles au vote*

L'éligibilité des pays au vote lors du Congrès était directement conditionnée à leur conformité financière. Les procurations de l'Iran, du Pakistan et de la Géorgie ont été invalidées en raison du non-paiement de leurs cotisations. L'Algérie, la Colombie et d'autres membres non conformes ont également été soumis aux mêmes restrictions. M. Gmeiner a rappelé que seuls les membres ayant rempli leurs obligations financières conservent leur droit de vote.

3. Service des Biennales

- *Nouveaux règlements pour la participation aux Biennales*

L. Franke a présenté des modifications aux règlements des futures Biennales, visant à lutter contre la manipulation et à garantir une plus grande transparence. Les récents problèmes survenus lors de la Biennale Nature 2024 ont mis en évidence la nécessité de renforcer la réglementation, en particulier sur les métadonnées et l'authenticité des fichiers. Les nouvelles règles seront harmonisées avec celles de la Coupe du Monde FIAP des Clubs.

- *Biennale Nature 2024 – Situation actuelle*

L'examen en cours des soumissions pour la Biennale Nature 2024 a révélé des statistiques alarmantes : 98 images manipulées ont été identifiées et 258 fichiers ne respectaient pas les exigences en matière de métadonnées. Certaines fédérations ont refusé de se soumettre aux vérifications, tandis que d'autres n'ont pas fourni de fichiers RAW ou originaux. La finalisation des classements s'est avérée particulièrement exigeante, nécessitant des contrôles approfondis sur les 10 premières fédérations, ce qui a entraîné des ajustements des scores. M. Busi a souligné l'importance de présenter à l'Assemblée Générale un bilan clair et détaillé des contrôles effectués ainsi que des étapes restant à finaliser. Malgré quelques objections, la

majorité a convenu de finaliser les classements, tout en reportant la validation des récompenses individuelles aux juges pour confirmation.

- *Organisation des futures Biennales*

Les discussions ont ensuite porté sur les prochaines Biennales, avec l'Irlande et Bahreïn confirmés comme futurs hôtes. M. Franke a proposé des ajustements au calendrier : l'Irlande a suggéré de décaler la Biennale Couleur à la seconde moitié de l'année pour s'adapter aux modifications du règlement, tandis que Bahreïn a demandé que la cérémonie d'ouverture coïncide avec ses célébrations de la Fête Nationale en décembre, impliquant ainsi une coordination supplémentaire. Pour 2026, l'Afrique du Sud a exprimé son intérêt pour accueillir la Biennale Nature, en l'associant au 135e anniversaire du Port Elizabeth Camera Club. Toutefois, sa proposition d'utiliser des juges locaux provenant du Botswana et de la Namibie a été rejetée en raison de préoccupations concernant l'impartialité et la conformité avec les règlements de la FIAP.

- *Sélection des futurs juges*

La sélection des juges pour les prochaines Biennales reste un enjeu majeur. Le Comité Directeur a réaffirmé le principe selon lequel les pays organisateurs ne doivent pas influencer les résultats en incluant des juges issus de leur propre pays. Cette décision, bien que contraignante, vise à garantir l'intégrité du processus de jugement et à prévenir toute perception de partialité.

- *Nouveau livre des Biennales*

La production et la distribution du livre des Biennales ont fait l'objet de discussions approfondies. Un total de 545 exemplaires a été imprimé, avec deux copies attribuées à chaque membre opérationnel et des exemplaires supplémentaires réservés aux directeurs, juges et membres du Comité Directeur. La logistique de distribution a soulevé des défis en raison du poids des ouvrages et des coûts d'expédition associés. Pour garantir une accessibilité plus large, M. Lykouris a proposé, en complément des exemplaires imprimés, de mettre le livre en ligne sous forme de PDF haute résolution sur des plateformes comme Blurb, permettant ainsi aux individus d'acheter directement un exemplaire imprimé via ce service. Cette approche assure le respect de la politique de la FIAP, qui n'autorise pas la vente directe, tout en offrant une plus grande flexibilité aux membres intéressés.

4. Relations avec les Membres

- *Nouveaux membres opérationnels et radiations*

Le Comité Directeur a approuvé l'affiliation de la Principauté de Monaco en tant que membre provisoire, dans l'attente de la décision de l'Assemblée Générale pour son acceptation

définitive en tant que membre opérationnel. M. Lykouris a précisé qu'aucune radiation n'avait été enregistrée cette année. Cependant, M. Nero a exprimé des préoccupations concernant un conflit en Macédoine du Nord, où la Fédération Nationale a refusé d'apporter son soutien au Photo Club Kumanovo, dirigé par M. Vladimir Jovanovski, pour l'obtention du patronage FIAP. Le Comité Directeur a convenu d'encourager une résolution interne entre la Fédération et le club, tout en s'abstenant d'intervenir directement, sauf en cas de preuve manifeste de partialité ou de violation des règlements.

5. Service des Distinctions

- *Présentation du projet des nouveaux règlements FIAP*

Le projet de mise à jour des règlements de la FIAP propose des modifications aux niveaux de distinctions et aux processus opérationnels. L'objectif est de simplifier les procédures, d'élargir l'accès aux nouveaux photographes et de répondre aux préoccupations récurrentes liées aux distinctions. L'un des points clés de ce projet est l'introduction d'un premier niveau destiné à attirer les photographes en début de parcours. Ce niveau offrirait une reconnaissance symbolique sous la forme d'un pin FIAP, sans nécessiter de candidature formelle pour des distinctions comme l'AFIAP. M. Busi a précisé que cette initiative vise à encourager une participation plus large, tandis que des détails tels que le design et la couleur du pin ne seront finalisés qu'après l'approbation du principe. Une part importante de la discussion a été consacrée aux distinctions de niveau Diamant, en particulier aux règles encadrant la reconnaissance des récompenses. M. Lykouris a souligné un problème récurrent : les distinctions obtenues entre la soumission de la candidature et l'émission du diplôme ne sont actuellement pas prises en compte. Cette "période morte", qui peut durer plusieurs mois, a été une source de frustration pour les photographes. Pour y remédier, M. Busi a proposé que les distinctions obtenues durant cette période intermédiaire puissent être comptabilisées pour de futures distinctions. De son côté, M. Lykouris a suggéré l'introduction d'une "règle d'un an", permettant aux photographes de reporter les récompenses obtenues jusqu'à un an avant leur candidature, à condition qu'elles n'aient pas déjà été utilisées. Cette proposition a été largement soutenue comme une solution équitable aux plaintes récurrentes. Le Comité Directeur a également débattu de la question de savoir si les récompenses obtenues pour la distinction Platine devaient être remises à zéro lors du passage aux niveaux Diamant ou si elles devaient être cumulées. Bien qu'un consensus ait émergé sur la nécessité d'assurer une plus grande continuité, les aspects pratiques de la mise en œuvre de ces changements ont soulevé des préoccupations. Une autre nouveauté introduite concerne les distinctions Portfolio, qui

seront attribuées sur la base de la soumission d'un ensemble de travaux répondant à un thème spécifique et évalué selon des critères de qualité et de cohérence. Cinq niveaux de distinctions Portfolio ont été proposés : PFIAP, PFIAP/bronze, PFIAP/argent, PFIAP/or et PFIAP/platine. Lors des discussions, une question a été soulevée concernant les juges impliqués dans le processus de certification. M. Nero a expliqué que les juges sélectionnés pourraient inclure des experts extérieurs au cercle FIAP, à condition qu'ils puissent justifier d'une participation à au moins 50 événements internationaux certifiés. Bien que M. Busi ait insisté sur l'importance de maintenir des standards élevés pour ces événements, M. Van Gilbergen a exprimé des préoccupations quant à l'implication de juges extérieurs à la FIAP. Malgré ces divergences d'opinion, le Comité Directeur a convenu d'établir des critères de certification stricts pour tous les juges. Par ailleurs, la distinction de Grand Maître a également été introduite. Ce titre serait automatiquement attribué aux photographes ayant déjà obtenu le MFIAP et ayant accompli cinq étapes distinctes impliquant des événements certifiés. M. Busi a souligné que, contrairement aux autres distinctions, celle-ci ne nécessiterait pas de processus de candidature. Le système de la FIAP identifierait automatiquement les personnes éligibles en fonction de leur portfolio et de leurs distinctions antérieures. Il a été convenu que le titre de Grand Maître devrait être décerné lors des grands événements de la FIAP, afin de souligner son exclusivité et son importance. Il a également été souligné que l'introduction de ces nouvelles distinctions constitue une avancée essentielle, permettant d'établir un parcours progressif menant à l'obtention de cette prestigieuse reconnaissance. Elles visent à récompenser l'excellence et la constance dans l'art de la photographie. En introduisant ces nouveaux niveaux et distinctions, la FIAP cherche à renforcer la clarté, à encourager la progression et à valoriser l'engagement des photographes tout au long de leur parcours vers l'excellence. Enfin, la proposition d'introduire deux nouvelles distinctions honorifiques a été évoquée : le Prix pour l'ensemble de la carrière (Lifetime Achievement Award) et le Titre de Membre d'Honneur (Honorable Membership). M. Nero a expliqué que le Prix pour l'ensemble de la carrière (Lifetime Achievement Award) serait réservé aux personnes ayant apporté une contribution à long terme à la FIAP et à la photographie, en particulier à celles ayant déjà obtenu toutes les autres distinctions. En revanche, le Titre de Membre d'Honneur (Honorable Membership) récompenserait des individus ou des entités qui soutiennent significativement la FIAP, soit par leur engagement organisationnel, soit par leur contribution financière, même s'ils ne sont pas directement impliqués dans la photographie. Le groupe a débattu de la manière de différencier clairement ces titres. M. Lykouris a suggéré de renommer le Titre de Membre d'Honneur en HN FIAP, afin d'éviter toute confusion avec les

distinctions HonEFIAP existantes. Cette proposition a été largement soutenue, et M. Busi a confirmé que ces deux titres devraient être attribués exclusivement par le Comité Directeur de la FIAP et ne seraient pas ouverts aux candidatures individuelles. Les règlements pour ces distinctions seront rédigés ultérieurement, les discussions actuelles étant encore à un stade conceptuel.

- *Considérations générales :*

M. Gmeiner a soulevé des questions pratiques concernant le design et la différenciation des pins. Le groupe a convenu que les détails relatifs à leur production devraient être réexaminés ultérieurement, une fois les décisions générales sur le système des distinctions finalisées. L'intégration des tirages papier dans les compétitions FIAP a également suscité des débats. M. Nero a reconnu que les salons dédiés aux tirages représentaient une charge logistique et financière importante, tant pour les organisateurs que pour les participants. M. Busi a proposé une approche progressive, en présentant d'abord le projet de règlement sans l'inclusion des tirages papier, afin de pouvoir les introduire ultérieurement dans une discussion plus ciblée. Des préoccupations ont été exprimées quant à l'intégrité des salons de tirages, M. Nero mettant en garde contre le risque d'exploitation par des organisateurs motivés par des intérêts financiers. Il a insisté sur la nécessité d'établir des contrôles de qualité rigoureux afin de préserver les standards artistiques et garantir la transparence.

- *Analyse de l'attribution des distinctions potentielles ESFIAP et HonEFIAP*

Le Comité Directeur a analysé les distinctions potentielles ESFIAP et HonEFIAP à attribuer lors du 36e Congrès.

6. Organisation du 36e Congrès de la FIAP

Le groupe a discuté de la situation actuelle avant d'entamer une réunion avec les organisateurs afin d'ajuster les derniers détails.

7. Patronage Service

M. Nero a souligné que, bien que les salons FIAP constituent un pilier central des activités mondiales de la FIAP, leur répartition inégale pose certains problèmes. Dans des pays comme la Colombie, où il n'existe aucune autre activité FIAP, le nombre de salons a explosé. Par exemple, en 2024, la Colombie devrait organiser près de 100 salons, alors qu'elle ne dispose ni de cartes FIAP, ni de distinctions, ni d'autres activités significatives liées à la FIAP. Cette disparité pose problème aux membres opérationnels, qui respectent les règlements de la FIAP tout en organisant un nombre plus restreint de salons. M. Lykouris et M. Nero ont souligné que cette tendance risque de reléguer au second plan les efforts des pays membres actifs, tout en

permettant à des régions inactives de tirer profit du système sans contribuer à la mission de la FIAP. De plus, l'afflux massif de récompenses provenant de ces salons menace de dévaloriser les distinctions FIAP, en sapant leur exclusivité et le mérite requis pour obtenir une reconnaissance officielle. Pour remédier à ce problème, le Comité Directeur a proposé de limiter le nombre de salons autorisés dans les pays ne disposant pas d'une activité FIAP significative. Les suggestions incluaient un plafonnement à trois à cinq salons par an pour ces pays. Cette limitation permettrait d'assurer une répartition plus équilibrée des événements, tout en préservant l'intégrité des distinctions FIAP. De plus, M. Nero a proposé que les pays organisant un grand nombre de salons chaque année soient tenus d'établir un statut de membre opérationnel pour continuer à bénéficier du patronage FIAP. Cependant, des préoccupations ont été soulevées quant à la faisabilité d'exiger un membre opérationnel dans des pays où l'activité photographique est minimale, comme l'Islande ou le Nicaragua, où aucun club actif n'existe actuellement. Avec 82 pays actuellement impliqués dans les activités de la FIAP, M. Nero a suggéré de suspendre toute nouvelle expansion, à moins que les nouveaux candidats ne puissent fournir des contributions documentées, telles que l'organisation de Biennales, la promotion des distinctions FIAP ou l'accueil de journées nationales de la photographie. L'objectif de ce gel serait de préserver l'équilibre des activités des salons et de garantir que les nouveaux pays respectent un niveau élevé d'engagement avant d'intégrer le système. M. Busi a soutenu cette idée, soulignant qu'une expansion non contrôlée risquerait de surcharger les ressources de la FIAP tout en compromettant la qualité de ses événements. En établissant des critères plus stricts pour les nouveaux entrants, la FIAP pourrait préserver sa réputation et maintenir l'exclusivité de son cadre de distinctions.

8. Plateforme administrative FIAP – Myfiap.net

- *Situation actuelle*

Des efforts sont en cours pour intégrer les données, notamment en liant les résultats des salons et les distinctions aux profils individuels via les numéros FIAP. Ce travail implique l'extraction et l'organisation des données existantes des salons par un collaborateur expérimenté avec les systèmes FIAP, garantissant ainsi un transfert d'informations fiable. L'analyse en cours vise à établir une base solide permettant aux futurs processus, tels que les demandes de distinctions et de cartes FIAP, de fonctionner de manière fluide. Les données préparées seront au cœur de la nouvelle plateforme, garantissant cohérence et précision pour les utilisateurs.

- *Intégration de procédures automatiques pour les demandes*

Un des axes majeurs de la mise à jour de la plateforme est l'intégration de procédures automatisées, notamment pour la gestion des distinctions FIAP. L'objectif est de simplifier et rationaliser le processus, réduisant ainsi la charge de travail manuel aussi bien pour les membres que pour les administrateurs. M. Nero a mis en avant les plans pour une page d'accueil dédiée aux cartes FIAP. Cette fonctionnalité permettrait aux membres de faire leur demande directement via la plateforme. Cette évolution vise à rendre le processus plus efficace et accessible, notamment pour les membres confrontés à des retards dans le système actuel. Les suggestions incluaient : a) l'envoi d'e-mails directs contenant des instructions claires sur les mises à jour, les fonctionnalités et les avantages, b) des mises à jour sur le site web, avec l'ajout de bannières ou d'avis visibles sur le site de la FIAP afin de garantir leur accessibilité à tous les visiteurs et c) la publication des mises à jour dans FIAP News, permettant d'informer régulièrement les membres des évolutions de la plateforme. Un défi identifié concernait la nécessité d'obtenir le consentement explicite des membres pour recevoir des communications, notamment celles liées aux informations promotionnelles ou aux partenariats. M. Nero a proposé d'adopter un modèle d'abonnement, où les membres pourraient choisir de s'inscrire à différents types de communications, leur permettant ainsi de sélectionner les informations qu'ils souhaitent recevoir. M. Lykouris a soutenu cette approche, soulignant qu'elle devrait être conforme aux normes européennes en matière de protection de la confidentialité et d'utilisation des données, tout en permettant à la FIAP de mieux cibler sa communication. Un autre point de discussion a porté sur l'intégration des accords avec des partenaires tiers, tels que DXO. Bien que les détails de l'accord n'aient pas été approfondis lors de la réunion, M. Nero a proposé d'envoyer des rappels semestriels aux membres afin de garantir qu'ils soient informés des avantages disponibles. M. Busi a souligné l'urgence de finaliser les mises à jour de la plateforme, en particulier en ce qui concerne l'accord avec DXO, car tout retard pourrait compromettre la capacité de la FIAP à honorer ses engagements. Il a proposé d'établir un calendrier précis afin de garantir que les membres reçoivent rapidement les informations sur ces évolutions, avec pour objectif de résoudre les questions en suspens d'ici la fin de l'année.

9. Production et expédition des articles FIAP

Le Comité Directeur a discuté de la nécessité urgente de centraliser la production et l'expédition des articles FIAP, incluant les pins, écussons, médailles, trophées et plaques. M. Busi a exprimé des préoccupations concernant les inefficacités engendrées par l'approche actuelle décentralisée, où les articles sont produits dans différents pays, notamment en Belgique, Autriche, Chine et Allemagne. Ce système dispersé complique le contrôle qualité, tout en

augmentant les risques logistiques et les coûts, en particulier lorsque certains articles sont indisponibles ou mal coordonnés pour les événements. Pour remédier à ces problèmes, le Comité Directeur a souligné l'importance de rationaliser les opérations. Il a été proposé que tous les pins de distinctions – des ESFIAP et HonEFIAP aux niveaux Diamant et distinctions Portfolio – soient conçus et prototypés en Italie, avant que la production ne soit centralisée au Luxembourg. Cette approche garantirait une cohérence dans le design et la qualité, tout en simplifiant la logistique. De même, l'Autriche a été désignée comme centre de production pour les médailles, plaques et trophées. Cette centralisation permettrait une meilleure gestion des stocks et offrirait au directeur du service un contrôle plus rigoureux sur l'inventaire et la distribution. Une autre préoccupation a été soulevée concernant le coût élevé des matériaux pour certains articles, en particulier les pins des distinctions de niveau Diamant, qui intègrent actuellement plusieurs diamants Swarovski. M. Busi a souligné que l'incorporation de jusqu'à huit diamants Swarovski pour les niveaux supérieurs était devenue non seulement prohibitivement coûteuse, mais aussi impraticable d'un point de vue logistique. Le Comité Directeur a convenu que des designs et matériaux alternatifs devraient être envisagés pour les productions futures, en veillant à préserver l'apparence prestigieuse des pins, tout en réduisant les coûts. Un prototype des pins repensés sera produit pour évaluation, avant de procéder à une production en série.

10. Service de Promotion et de Partenariat

- *« FIAP Photo Jacket » : Derniers développements*

Un problème persistant concernait le projet de veste photographique FIAP, qui subit des retards depuis plusieurs années. Récemment, un fabricant chinois a proposé un prix de 50 € par veste, un coût jugé excessif par le Comité Directeur. Face à ces difficultés, il a été décidé de suspendre le projet, sauf si un sponsor peut être trouvé pour couvrir les frais de production. Bien que l'idée des vestes reste pertinente, elle n'est actuellement pas viable dans les conditions financières et logistiques actuelles.

- *Accord avec DXO : Prochaines étapes*

Le Comité Directeur a également examiné l'avancement de l'accord avec DXO, une collaboration visant à offrir aux membres FIAP un accès privilégié aux outils et logiciels de photographie DXO. M. Nero a souligné l'importance de mettre à jour les profils des membres afin de faciliter une communication directe avec DXO. Une annonce sera préparée pour promouvoir ce partenariat, avec un plan de communication incluant l'envoi d'e-mails aux

membres et une diffusion via les canaux médiatiques de la FIAP. Une réponse à DXO est requise sous 15 jours afin de confirmer les prochaines étapes et de montrer les avancées du projet.

- *Nouveaux et futurs accords de sponsoring (DJI, K&F, Luminar, Topaz, etc.)*

En prévision de l'avenir, le Comité Directeur a exploré de nouvelles opportunités de sponsoring avec des entreprises majeures de l'industrie photographique. DJI, leader mondial de la technologie des drones, a été identifié comme un partenaire prioritaire. M. Busi a proposé de tirer parti de la prochaine rencontre photographique en Chine pour intégrer DJI à l'événement, en suggérant un concours de photographie par drone, où DJI fournirait les prix et présenterait ses produits. Le Comité a discuté des difficultés liées à la collaboration avec des intermédiaires en Chine et a convenu de contacter directement DJI afin d'établir un partenariat. D'autres entreprises, telles que K&F, Luminar et Topaz, ont également été identifiées comme potentiels sponsors. Cependant, les tentatives de contact avec ces sociétés n'ont pas abouti jusqu'à présent, probablement en raison d'un manque de canaux de communication directs. La notoriété et la pertinence de DJI dans la communauté photographique en ont fait la priorité immédiate pour une action concrète. Le Comité Directeur a reconnu l'importance d'établir des partenariats solides, à la fois pour accroître la visibilité de la FIAP et pour offrir des avantages significatifs à ses membres.

- *Journée FIAP*

Le concept d'une Journée FIAP a été introduit par M. Busi comme un moyen de renforcer la visibilité de la FIAP et d'impliquer plus activement les fédérations nationales. L'idée est de dédier une journée complète aux activités de la FIAP dans chaque pays, où les officiers de liaison pourraient présenter les distinctions, mettre en avant les portfolios des membres et discuter des nouveaux projets.

M. Busi a souligné que cette initiative pourrait également soutenir les Officiers de Liaison FIAP dans leurs efforts de promotion, en leur offrant plus de visibilité et de reconnaissance. M. David Tay a proposé de commencer par des projets pilotes dans certains pays, tandis que M. Busi a suggéré d'en faire un événement annuel une fois les premières expériences réussies. Le groupe a discuté de la souplesse du format de l'événement, en envisageant notamment des options en ligne pour des pays comme l'Australie.

- *Conférence Mondiale de la Photographie 2024 – Lishui*

Le Président et les autres membres du Comité Directeur ont fait le bilan des succès et des défis de la Conférence Mondiale de la Photographie qui s'est tenue à Lishui. L'importance de maintenir le partenariat de la FIAP avec Lishui a été soulignée, en raison du caractère unique de

cette conférence. M. Ioannis Lykouris a mis en avant la valeur d'un tel événement, rappelant que la FIAP ne dispose pas d'une plateforme dédiée pour débattre de l'art et de l'avenir de la photographie. Contrairement au Congrès, qui traite des aspects administratifs, et aux rencontres photographiques, centrées sur la pratique, cette conférence a offert un espace de réflexion sur des thèmes majeurs comme l'intelligence artificielle en photographie et les tendances qui influencent le médium. Le renouvellement de l'accord avec Lishui pour co-organiser cette conférence biennale a été considéré comme une priorité.

- *1ère Coupe du Monde Photographique des Universités et Académies*

Les membres du Comité Directeur présents à la cérémonie de remise des prix ont souligné l'organisation remarquable de l'événement, avec la participation de plusieurs auteurs primés, dont les deux premiers lauréats ainsi que les trois universités récompensées. Malheureusement, le troisième auteur primé n'a pas pu assister à la cérémonie en raison du refus de délivrance de son visa pour la Chine. Compte tenu de l'importance et de la portée de cet événement, le Comité Directeur s'est engagé à veiller à ce que tous les prix attribués mais non encore remis aux lauréats soient envoyés rapidement et dans les meilleures conditions.

- *Bureau de Coordination FIAP et Centre d'Exposition FIAP de Jinan*

Lors de la visite des membres du Comité Directeur en Chine, le nouveau Bureau de Coordination FIAP à Lishui a été officiellement inauguré. Cette étape majeure a été rendue possible grâce à la collaboration précieuse de notre Membre Opérationnel, qui partagera la responsabilité de renforcer la visibilité de la FIAP en Chine.

- *Photo Beijing 2024*

La forte représentation de la FIAP à Photo Beijing, incluant plusieurs Officiers de Liaison et membres du Comité Directeur, a souligné l'importance de cet événement pour la FIAP, qui en est un partenaire clé depuis plusieurs années. Cet événement a offert une opportunité précieuse pour établir des liens avec de nombreux photographes et organisateurs chinois. Comme l'a souligné M. David Tay, cet événement a ouvert un canal privilégié permettant à la FIAP de renforcer les échanges photographiques, non seulement par le biais des voies officielles, mais aussi en favorisant des relations directes avec les artistes et organisations locales.

- *Nouveau projet « Vitality Shandong »*

Le projet « Vitality Shandong », dont le lancement est prévu pour décembre 2024, prévoit la sélection d'auteurs FIAP chargés de documenter divers aspects de la province du Shandong, notamment son folklore, ses paysages, ses habitants, ainsi que des produits de marque, tels

que des climatiseurs, appareils photo et autres biens de consommation. L'initiative se déroulera en plusieurs phases, avec des périodes d'activité programmées en décembre, mars, mai et septembre. Bien que la FIAP ait accepté de fournir des noms de participants potentiels, la sélection finale sera effectuée par les organisateurs, en fonction de critères spécifiques définis au cas par cas. Il est explicitement précisé qu'il ne s'agit pas d'un projet officiel de la FIAP. Les participants FIAP seront informés que leur engagement se fera directement avec les organisateurs du Shandong, la FIAP n'ayant aucun rôle dans la gestion logistique ou les engagements du projet. La direction de la FIAP continue de demander des précisions finales à l'équipe du Shandong afin de fournir des informations plus claires aux membres intéressés.

11. Service de la Coupe du Monde des Clubs

- *Situation actuelle*

Cette année, la FIAP a rendu la participation à la Coupe du Monde des Clubs entièrement gratuite pour tous les clubs. Cette décision s'inscrit dans une stratégie promotionnelle visant à augmenter la participation et à sensibiliser davantage au concours. Bien que cette initiative soit prévue comme une promotion unique, la FIAP évaluera son impact avant de décider d'un éventuel retour à un modèle payant pour les éditions futures.

- *Cérémonie de remise des prix de la Coupe du Monde des Clubs*

Des discussions sont en cours concernant l'organisation de la cérémonie de remise des prix de la Coupe du Monde des Clubs, avec la possibilité de l'intégrer au FIAP Photo Meeting prévu en août 2025 en Chine. Cette combinaison offrirait une opportunité unique d'associer l'aspect festif de la Coupe du Monde avec les échanges communautaires et l'exploration photographique du Photo Meeting. Les détails logistiques, y compris le lieu et le format de l'événement, restent à finaliser.

12. Définition finale de NATURE

La définition de la photographie de nature a été un sujet controversé entre la FIAP et la PSA, donnant lieu à de longues discussions et négociations. Historiquement, les deux organisations avaient des interprétations divergentes quant à ce qui peut être considéré comme de la photographie de nature, notamment concernant l'inclusion d'éléments artificiels, tels que les sentiers, routes ou d'autres signes subtils de présence humaine dans les paysages naturels. Malgré les divergences initiales, grâce à une collaboration continue entre les deux fédérations, une définition unifiée a été établie afin de simplifier l'organisation des concours de photographie de nature. Cette définition commune sera publiée dans les premiers mois de l'année à venir.

13. Enregistrement de la FIAP dans l'accord Adobe / Microsoft

La FIAP a reconnu l'importance stratégique d'adhérer à la Coalition for Content Provenance and Authenticity (C2PA), dirigée par Adobe et Microsoft, afin de s'assurer une place au sein d'une initiative mondiale dédiée à la garantie de l'authenticité du contenu numérique. Malgré plusieurs tentatives de relance, les efforts de M. Tay pour établir un contact avec Microsoft à Singapour et au siège principal n'ont pas encore abouti. En conséquence, il a été décidé d'explorer activement d'autres canaux afin de faciliter l'intégration de la FIAP dans cette coalition, considérée comme essentielle pour faire progresser ses intérêts stratégiques face à l'évolution du paysage de la photographie numérique.

14. Réunions avec l'UNESCO

- *Résumé de la réunion de Paris – Septembre*

La réunion de Paris avec l'UNESCO en septembre a marqué une étape majeure dans les efforts de la FIAP pour renforcer sa collaboration avec l'organisation. Cette rencontre a été facilitée par la relation continue avec Mme Sabina Colombo, cheffe de l'Unité des relations avec la société civile de l'UNESCO, qui reste un soutien actif de l'implication de la FIAP ns avec la société civile de l'UNESCO, qui reste un soutien actif de l'implication de la FIAP. Lors de la discussion, l'UNESCO a réitéré son ouverture à une collaboration avec la FIAP sur des projets d'envergure, sans exiger de contributions financières, mettant plutôt l'accent sur la valeur des ressources photographiques de la FIAP. L'élément clé à retenir a été la possibilité de développer un projet collaboratif aligné sur les objectifs de l'UNESCO, notamment dans le domaine de la documentation du patrimoine immatériel. Cependant, il a été précisé que la FIAP ne peut pas partager directement les œuvres des photographes en raison des questions de droits d'auteur. Pour remédier à cette contrainte, la proposition consiste à intégrer des conditions claires dans le formulaire d'inscription d'un futur concours, précisant que les photographies soumises et primées seront transférées à l'UNESCO pour archivage et utilisation promotionnelle. Les participants seront informés à l'avance de cette condition, garantissant ainsi une transparence totale.

- *Réunion de décembre avec l'UNESCO*

La prochaine réunion de décembre avec l'UNESCO, prévue lors de l'Assemblée Générale de toutes les ONG affiliées, aura pour objectif de finaliser les détails du projet UNESCO/FIAP 2025 : Patrimoine Immatériel. Ce projet, à portée mondiale, visera à mettre en valeur les patrimoines culturels immatériels à travers différentes régions du monde. Les discussions porteront sur les types de patrimoine que l'UNESCO souhaite prioriser, ainsi que sur la possibilité d'utiliser le

vaste réseau de centres d'exposition de la FIAP pour présenter les œuvres issues du projet. De plus, l'UNESCO a accepté d'autoriser la FIAP à utiliser son logo pour des projets collaboratifs spécifiques. Cependant, cet usage restera limité à des occasions spéciales et nécessitera une approbation préalable. Le succès du projet dépendra de l'obtention du soutien officiel de l'UNESCO, considéré comme un élément clé pour attirer des sponsors, organiser des remises de prix et accroître la visibilité à travers des expositions internationales.

15. Centres d'Exposition FIAP

L'expansion des Centres d'Exposition FIAP dans les États membres continue de progresser de manière très satisfaisante, atteignant désormais un total de 26. Toutefois, la communication entre les différents centres et la FIAP pourrait encore être améliorée, notamment en ce qui concerne le suivi des activités et la publication des expositions et projections sur le site web de la FIAP. Le renforcement de ces processus permettrait non seulement d'accroître la visibilité de chaque centre, mais aussi de favoriser une plus grande cohésion et un engagement accru au sein de la communauté internationale de la FIAP. Parmi les centres récemment ouverts, on compte le Brésil (juillet 2024), un nouveau centre inauguré avec un fort soutien local, Torrijos, Espagne (juin 2024), coordonné par notre Officier de Liaison pour l'Espagne, Istanbul, Turquie (mars 2023), un vaste centre de trois étages regroupant plus de 1 100 membres de clubs, et Lishui, Chine (novembre 2023), inauguré en parallèle de la Conférence Mondiale de la Photographie. Entre-temps, certains centres risquent de fermer, comme celui de Téhéran, en Iran, qui devrait cesser ses activités en raison du départ de son directeur pour les États-Unis. En revanche, plusieurs nouveaux centres sont prévus pour 2025, témoignant de l'expansion continue de la FIAP. Parmi eux : a) l'Université de Denpasar à Bali, Indonésie, b) Sulmona en Italie, c) Édimbourg en Écosse, d) Paris en France, e) Bursa et Adana en Turquie, et f) Montevideo en Uruguay.

16. Rencontre photographique de la PSA en Indonésie

Organisé en Indonésie en juillet 2024, cet événement a marqué une étape importante non seulement dans le renforcement des liens entre nos deux grandes organisations, mais aussi dans l'approfondissement de la compréhension mutuelle sur de nombreux intérêts communs, discutés directement entre les présidents de la FIAP et de la PSA. La rencontre, organisée de manière exemplaire, a établi de nouveaux standards pour des événements similaires, démontrant un niveau exceptionnel de professionnalisme et de coordination. La présence de la FIAP a permis des échanges précieux avec de nombreux photographes membres des deux fédérations, offrant ainsi l'opportunité de répondre directement à leurs nombreuses questions

et demandes de clarification. Bien que cet événement ait été organisé sous l'égide de la PSA, la représentation de la FIAP a bénéficié d'une reconnaissance équivalente, soulignant le respect mutuel et l'estime réciproque entre ces deux organisations de renommée internationale. L'élément clé à retenir de cette expérience est la nécessité pour la FIAP de participer activement à ce type d'événements, car ils offrent un échange direct d'informations et un engagement difficilement atteignables autrement. Ce type de présence ne se limite pas à renforcer les relations, il consolide également le rôle de la FIAP au sein de la communauté photographique mondiale.

17. FIAP Photo Days

Les FIAP Photo Days restent une initiative essentielle pour favoriser la communauté et la créativité parmi les photographes FIAP. Cependant, il a été reconnu qu'il est nécessaire d'affiner et d'améliorer ces événements afin de mieux répondre aux attentes des participants. Cela pourrait inclure l'identification de lieux uniques, la mise en place de partenariats avec des organisations locales, ainsi que l'intégration d'activités variées, telles que des échanges culturels, des ateliers techniques et des discussions sur les tendances émergentes, notamment l'intelligence artificielle en photographie. De telles améliorations permettraient non seulement d'attirer davantage de participants, mais aussi de positionner les FIAP Photo Days comme un événement incontournable du calendrier photographique.

18. FIAP Photo Meeting 2025 en Chine

Le FIAP Photo Meeting 2025 se tiendra en Chine du 23 au 31 août 2025, avec une extension optionnelle en Mongolie Intérieure du 1er au 4 septembre. Cet événement photographique majeur offrira aux participants du monde entier l'opportunité de prendre part à un programme riche et varié, bien que les détails du programme et les tarifs de l'extension restent à finaliser. Le coût du programme principal a été fixé à 1 750 €, un investissement garantissant une expérience de haute qualité, grâce à l'organisation d'un événement d'envergure. Ce tarif reflète l'engagement de la FIAP à maintenir un équilibre entre qualité et accessibilité, offrant ainsi aux participants une opportunité unique de vivre une expérience photographique exceptionnelle.

19. Congrès FIAP 2026 au Brésil

Le Brésil a officiellement soumis sa candidature pour accueillir le Congrès FIAP 2026, et depuis plusieurs mois, différentes solutions sont à l'étude afin de garantir la participation la plus large possible. Ce Congrès revêt une importance exceptionnelle, puisqu'il s'agira du premier Congrès FIAP jamais organisé en Amérique latine. Les efforts se concentrent sur la création d'un

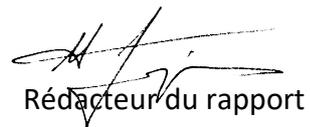
événement inclusif et inoubliable, mettant en avant la richesse culturelle et photographique unique de la région, afin d'offrir aux participants une expérience sans précédent.

20. Prochaine réunion du Comité Directeur de la FIAP

La prochaine réunion du Comité Directeur est prévue pour avril 2025 en Italie.

Athènes, le 5 janvier 2025

Ioannis LYKOURIS



Rédacteur du rapport